

22 bis Quai du Barrage – 94340 Joinville-le-Pont

QUEL AVENIR POUR JOINVILLE ? ATTENTION A LA MODIFICATION DU PLU!

Nous souhaitons vous informer sur **certaines évolutions de notre ville, qui nous inquiètent pour l'environnement de nos quartiers.** L'imminente modification du Plan Local d'Urbanisme (opérée avant l'adoption prochaine du PLUi territorial!), qui a fait l'objet d'une enquête publique achevée le 25 mai dernier, va-t-elle préserver notre cadre de vie et accompagner la nécessaire transition écologique ???

Sur les Hauts de Joinville, nous tirons le signal d'alarme sur les modifications du PLU permettant la construction d'un véritable « bastion » fortifié sur l'avenue Kennedy, entre la rue de Paris « prolongée » et l'avenue Molette, ce qui détruira irrémédiablement le corridor vert des talus, havre de biodiversité.

Nous nous inquiétons de la non-confirmation de la préservation de l'espace vert de la résidence « Viaduc », rue Eugène Voisin, qui accueille des jeux d'enfants : un engagement pris par le maire, mais non repris par le projet de modification !

A Polangis, il nous paraît inacceptable que le théâtre Dyrek soit rasé au profit d'un projet immobilier inconnu.

Sur le secteur de l'avenue Gallieni, nous constatons :

- l'absence de création d'îlots de fraîcheur, notamment en prévoyant

des espaces de verdure entre les nouveaux immeubles et cette avenue,

- l'augmentation globale des possibilités de constructions, liée à

l'augmentation des hauteurs, pour les nouveaux immeubles,

- la disparition du bâti patrimonial du « Rocher Fleuri » ;

et nous nous inquiétons :

° du devenir de la pharmacie Gallieni voisine qui sera pénalisée

par les travaux des promoteurs de la rue de l'Egalité, et de celui

de la zone pavillonnaire de l'avenue des Familles, où la

possibilité de densifier est proposée,

° de l'importance des projets immobiliers de la rue du Port, de

l'avenue d'Estienne d'Orves et de la place de Verdun.

Nous vous proposons donc de demander aux élus joinvillais, qui

feront voter par le Territoire le PLU définitif retouché (après le

rapport et l'avis du commissaire-enquêteur), de prendre en compte

les demandes des Joinvillais dans l'enquête publique et de

renoncer aux modifications densificatrices.

Ne baissons pas les bras!

www.joinville-ecologie.org

courrier: 22 Bis Quai du Barrage – 94340 Joinville-le-Pont

courriel: biloba@joinville-ecologie.org

